

Travail Dominical : des horizons variés, une vraie unité

Ce 9 décembre s'est tenue à la Maison de l'Amérique Latine de Paris une table ronde réunissant **les parlementaires de tous bords, les syndicats de salariés et les organisations patronales opposés au projet de loi MALLIE relatif au travail du dimanche.**

Unaniment, ces acteurs économiques, politiques et sociaux ont su dépasser les clivages habituels pour défendre le principe du repos dominical et développer leurs arguments sur les implications sociétales d'une dérèglementation en la matière.

La Fédération Commerce-Services de la CFE CGC, par la voix de son Président René ROCHE, a prioritairement rappelé que des trois arguments répétés en force par les partisans du projet de loi, aucun n'était réellement sécurisé par le texte (limitation géographique, volontariat, paiement d'une rémunération double). Il a ensuite dénoncé la stratégie constante de division de l'opinion opérée par le Gouvernement **« qui voudrait opposer la France de ceux qui s'opposent au travail du dimanche à celle des Français qui aspireraient impérieusement à consommer le dimanche »**, à grands renforts de sondages contradictoires.

La CFE CGC Commerce-Services **s'oppose à la création de deux France économiques et sociales** : une France qui aurait comme principe le repos dominical et l'autre qui aurait comme principe le travail dominical.

Cette vision schizophrénique, ou du moins cette différence de traitement, apparaît ingérable en pratique et augure d'une contagion rapide du régime dérèglementé...une contagion géographique (extension des zones d'ouverture) comme sectorielle des ouvertures dominicales (garde d'enfants, secteur bancaire, service de livraisons, de sécurité...).

Contact : René ROCHE - Tel : 06-14-82-07-72